



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-sixième session
Rome, 28-29 avril 1999

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE

DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE

POUR LE

PROGRAMME D'ACTIVITÉS
AFFÉRENTES À LA PUBLICATION DU
RAPPORT DU FIDA SUR LA PAUVRETÉ RURALE EN 2000



RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE
DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE
POUR LE
PROGRAMME D'ACTIVITÉS AFFÉRENTES
À LA PUBLICATION DU RAPPORT
DU FIDA SUR LA PAUVRETÉ RURALE EN 2000

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don d'assistance technique d'un montant de 630 000 USD (six cent trente mille dollars des États-Unis) que le FIDA utilisera sur une période de deux ans pour financer des études et des ateliers afférents à la publication du Rapport sur la pauvreté rurale en 2000.

PREMIÈRE PARTIE - CONTEXTE

1. Le profil de la pauvreté dans le monde s'est sensiblement modifié ces vingt dernières années: alors que dans de nombreuses régions, son incidence a reculé à un rythme sans précédent depuis 1970, dans d'autres (comme les zones arides et semi-arides en Afrique) la situation ne s'est guère améliorée. L'implantation géographique et les caractéristiques des pauvres ont changé tout comme la nature des institutions dont ils sont tributaires.
2. De nouveaux problèmes préoccupants sont apparus. Globalement la réduction de la pauvreté a progressé lentement et a subi le contre-coup de la récession, notamment en Amérique latine pendant les années 80 et plus récemment dans de nombreux pays d'Asie. L'accroissement des rendements des cultures vivrières s'est ralenti dans les pays en développement tandis que le potentiel qu'offre les technologies traditionnelles paraissait s'épuiser. Simultanément, la mise au point et la diffusion des technologies entrent rapidement dans le domaine du secteur privé.
3. Si l'aide aux pays en développement a diminué, celle qui est accordée aujourd'hui est sans doute plus axée sur la pauvreté. Toutefois, on en est encore à s'interroger sur la forme d'aide la plus efficace pour lutter contre la pauvreté et à se demander s'il convient d'aborder le problème sous l'angle social ou économique.

DEUXIÈME PARTIE - JUSTIFICATION ET PERTINENCE POUR LE FIDA

4. Diverses institutions internationales (Banque mondiale, Programme des Nations Unies pour le développement, Banque asiatique de développement, etc.) ont lancé de grandes initiatives pour faire le point de l'évolution de la pauvreté dans le monde à l'aube du troisième millénaire. De par son mandat et sa grande expérience opérationnelle des questions intéressant la pauvreté rurale, le FIDA tient une place unique. Il est chargé de veiller à ce que, dans un monde où la majorité des pauvres vivent encore en milieu rural, l'importance cruciale de la pauvreté rurale par opposition à la pauvreté en général soit dûment mise en lumière. Ainsi, la pauvreté rurale sera présentée sous forme de problèmes précis et concrets à régler, accompagnée d'un bilan des connaissances disponibles sur les moyens efficaces d'éliminer la pauvreté rurale et d'un programme opérationnel clair, articulé sur de nouveaux partenariats à forger pour franchir une étape décisive dans la résolution de ce problème.



5. Divers aspects de la pauvreté rurale - anciens ou nouveaux - sont bien connus grâce à l'expérience directe du FIDA et d'autres institutions, complétée par des recherches et des études théoriques. Ces aspects devront être examinés avec soin pour bien comprendre les causes de la pauvreté (telle que la connaissance des pauvres eux-mêmes) afin de visualiser ce qui peut et doit être fait à l'avenir et définir le rôle des divers acteurs et institutions en cause. Le FIDA a déjà commencé à travailler à cette étude et a lancé un processus de régénération interne. Il a mis au point une stratégie institutionnelle axée sur la participation et les aspirations des clients, sur l'obtention des résultats recherchés au niveau du terrain et sur son nouveau rôle de centre de savoirs. Le Fonds a renforcé la gestion de son portefeuille et procédé à des études par pays sur les options et stratégies d'intervention car il était nécessaire d'adopter une approche plus individualisée.

6. En avril 1998, le FIDA a entamé des consultations internes et externes intensives pour définir l'orientation et la portée du programme. À cette occasion il a élaboré une note théorique et un document interne sur les questions liées à la pauvreté ainsi que sur l'expérience pratique qu'il a acquise dans ce domaine. Il a ensuite fait préparer un document de synthèse par l'unité de recherche sur la pauvreté de l'université du Sussex (Royaume-Uni) qui était destiné à être présenté à un atelier de réflexion en octobre 1998. Un rapport sur cette première phase d'activités doit être soumis à la présente session du Conseil d'administration.

TROISIÈME PARTIE - LE PROGRAMME PROPOSÉ

7. Le programme d'activités que doit financer le don proposé (activités afférentes à la publication du Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000) comprendra ce qui suit:

- Études approfondies sur les spécificités régionales et sous-régionales afin que les connaissances et l'expérience acquises par le FIDA pendant ses 20 ans d'activités soient utilisées pour définir les principaux problèmes et obstacles que rencontrent les ruraux pauvres en s'efforçant de maintenir et d'améliorer leur niveau de vie.
- Établissement de liens avec des organismes internationaux, des universités, des institutions et surtout des organisations non gouvernementales (ONG) et autres organisations de la société civile afin de tirer profit de leur expérience pratique et de leurs réflexions.
- Organisation d'ateliers axés sur les principaux thèmes dégagés des études régionales.
- Travail avec un groupe d'experts internationaux pour faire le point des problèmes liés à la pauvreté; harmonisation des connaissances extérieures et internes; bilan de ce qui est déjà connu, de ce qu'il faudrait connaître et des options et des possibilités de mettre en place une coalition mondiale à l'appui de la lutte contre la pauvreté rurale.
- Partage des connaissances avec les parties prenantes du FIDA - États membres, donateurs et organisations de la société civile - par le biais de publications et d'ateliers sur les savoirs qui ont été accumulés et synthétisés. Plus concrètement, il s'agit de formuler les conclusions du Fonds sur la pauvreté rurale et de les diffuser dans une publication intitulée "Rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000" qui devrait ouvrir la voie à une convergence de vues plus unanime à une programmation opérationnelle plus solide.

8. Le rapport contribuera à:

- mettre en lumière le rôle critique de la lutte contre la pauvreté rurale dans le contexte de la pauvreté au niveau mondial;
- cerner la problématique de la pauvreté rurale, en suggérant des solutions possibles;
- constituer des coalitions avec des institutions de développement et des organisations de la société civile très diverses et, dans le cadre de ces coalitions, faire mieux connaître les questions critiques auxquelles le FIDA peut s'attaquer;
- faire mieux connaître le Fonds et ses activités et définir son orientation stratégique pour le moyen terme.

9. La première phase d'activités a permis de dégager les grands thèmes à étudier plus avant. Ces thèmes seront affinés dans le cadre d'une série de consultations intensives et d'études à l'échelon régional. Les études /consultations régionales permettront au FIDA de sélectionner et surtout de définir les problèmes clés mondiaux sur lesquels les travaux ultérieurs porteront.

10. Les travaux auront pour point de départ les grandes lignes esquissées et les questions soulevées lors de l'atelier de réflexion tenu récemment au cours duquel l'attention a été appelée sur les éléments suivants:

- a) les ressources naturelles dont disposent les pauvres: facteurs déterminant leur accès à ces ressources, contraintes, durabilité de la base de ressources; problèmes liés à l'eau et au thème plus vaste de la désertification, etc.;
- b) les technologies et les options techniques: possibilités d'offrir aux pauvres par les techniques actuelles des solutions permettant d'accroître la productivité et de réduire durablement la pauvreté;
- c) les marchés et les pauvres: la mondialisation, les risques qu'elle entraîne et les perspectives qu'elle ouvre pour les pauvres; comment faire profiter les pauvres de ses avantages tout en réduisant le risque d'instabilité et de vulnérabilité.
- d) l'apparition d'un nouvel environnement institutionnel et les incertitudes;
- e) l'infrastructure.

Affinement des thèmes et des sujets traités

11. Ainsi qu'il a été indiqué plus haut, ces thèmes et ces questions seront étudiés en détail au niveau régional. La synthèse ainsi établie permettra au FIDA de se concentrer sur des thèmes mondiaux et d'élaborer un rapport d'ensemble.

QUATRIÈME PARTIE - RÉSULTATS ATTENDUS

12. Les principaux résultats attendus du programme sont les suivants:

- a) sensibilisation accrue à l'importance cruciale de la pauvreté rurale, qu'il s'agisse des enjeux ou des solutions permettant de résoudre le problème.

- b) création d'une coalition de partenaires de développement afin de centrer les efforts sur les nouveaux défis et les nouvelles options en matière de lutte contre la pauvreté rurale.
- c) identification des questions à traiter et des options, y compris celles relevant du domaine d'action du FIDA;
- d) large diffusion des connaissances et constitution de partenariats grâce à la distribution du rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000 et de documents thématiques techniques.

CINQUIÈME PARTIE - MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

13. Le rapport du FIDA sur la pauvreté rurale en 2000 sera le fruit de multiples interactions entre le FIDA, d'autres organismes s'occupant de développement, les ONG, les gouvernements et des experts extérieurs. Le Fonds fera appel au concours d'experts, d'enseignants et de théoriciens qui seront chargés de donner des avis et d'établir le rapport.

14. Il sera confié à un comité de pilotage placé sous la direction du Vice-Président du FIDA le soin de guider les travaux.

15. Le Conseil d'administration sera tenu au courant de l'état d'avancement des activités financées par ce don d'assistance technique au moyen de notes d'information qui lui seront soumises à chacune de ses sessions jusqu'à ce que la deuxième phase des activités soit terminée.

SIXIÈME PARTIE - TABLEAU DES COÛTS

	USD par unité	Nombre d'unités	Total USD	%
Études régionales, 50 000 USD par étude, cinq études	50 000	5	250 000	40
Atelier tenu au siège du FIDA sur les études régionales	30 000	2	60 000	9
Chercheur/expert principal	80 000	1	80 000	13
Responsables de thèmes	25 000	5	125 000	20
Révision; mise en forme, traduction et impression	45 000	1	45 000	7
Mise en place d'une coalition/participation des ONG plus large	30 000	1	30 000	5
Travaux au FIDA sur le regroupement des données internes, imprévus	40 000	1	40 000	6
Total			630 000	100

16. Quarante-six pour cent du coût de l'étude concernent les études régionales et la collecte/regroupement des données et connaissances internes, tandis que la part affectée aux experts extérieurs (chercheur principal et responsables de thèmes) est fixée à 33%. Il a été réservé 15% des coûts à la participation des parties prenantes aux ateliers et le solde de 7% est destiné à financer la révision, la mise en forme, la traduction et l'impression du texte.



SEPTIÈME PARTIE - RECOMMANDATION

17. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que, le Fonds affectera et utilisera un montant ne dépassant pas six cent trente mille dollars des États-Unis (630 000 USD) prélevé sur les ressources allouées aux dons d'assistance technique pour l'année 1999 pour financer des études et des ateliers et mener les activités afférentes à la publication, l'impression et la diffusion de son rapport sur la pauvreté rurale en 2000, conformément aux modalités spécifiées dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Fawzi H. Al-Sultan
le Président